
Programme de Formation

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Initial



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail.

Remarques :

- La formation et les évaluations se déroulent en langue française.

Prérequis

Aucun.

Nature de la formation :

SST : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Durée de la certification : **2 ans**

Nombre d'apprenants mini/maxi : 4/10

Formacode : SAUVETAGE SECOURISME TRAVAIL - 42829

Domaine de Spécialité : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité).

Références réglementaires:

- Articles L4121-1 à L4121-3, L4141-2, R4141-3, R4141-13, R4141-17 à R4141-20 et R4224-14 à R4224-16 du code du travail.
- Document de référence INRS.





Objectifs pédagogiques

- Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et de mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité au travail.



Description

Module 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail:

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Protéger de façon adaptée.
- Examiner la victime.
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- Secourir la victime de manière appropriée.

Module 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise:

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Pratique:

- Mise en situation d'intervention , étude de cas.

Séquençage:

- 1ère demi-journée : Présentation de la formation et de son organisation, le rôle du sauveteur secouriste du travail, les notions de base en prévention des risques professionnels et la prévention des risques professionnels dans l'entreprise/ Etablissement.
- 2ème demi-journée : Les actions "protéger, examiner, faire alerter/alerter, secourir".
- 3ème demi-journée : Suite des actions de secourisme.
- 4ème demi-journée : Fin des actions de secourisme, épreuves certificatives et bilan de la formation.

Chaque demi-journée est également ponctuée par 1 pause d'environ 15mn.



EPI



Modalités pédagogiques

Mode : Groupe.

Séquence : Synchronique (Présentiel).

Méthode : Magistrale, Démonstrative.

Nombre d'apprenants Mini/Maxi : 4/10



Moyens et supports pédagogiques

Moyens matériels et techniques :

- Salle de formation , équipée de moyens de projection, paperboard papier ou numérique.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo projection notamment.

Documents supports de formation projetés et/ou papier. Mise à disposition en ligne ou papier de documents supports à la suite de la formation.

La partie pratique : Mannequin(s) permettant la réanimation cardio-pulmonaire, plan d'intervention magnétique, défibrillateur d'entraînement et outils permettant la réalisation de cas concrets selon des scénarios définis.

Conditions de Réalisation et de Délégation :

PEPCI formation est habilitée à dispenser cette formation sous le n° H36707/2020/SST-1/O/12. Les formations sont réalisées sur le site référencé PEPCI au 266 boulevard Voltaire Paris 75011.

Moyens d'encadrement :

- Equipe de formateurs formés et certifiés SST.
- Référent coordinateur formation et responsable pédagogique

Cas particulier : *Pour les formations réalisées sur le site du client, celui-ci devra répondre à une étude préalable des conditions d'utilisation par l'OF PEPCI Formation et vérifier qu'il répond en tous points aux conditions d'utilisation spécifiées. Il doit également satisfaire toutes les exigences de la convention de mise à disposition jointe à la convention de formation, le cas échéant. Les équipements et installations doivent être conformes à la réglementation en vigueur; sinon, la formation ne pourra pas avoir lieu.*

Formateurs

Formateurs titulaires d'un certificat de Formateur SST en cours de validité.

Nous évaluons et auditons régulièrement nos équipes et nos partenaires et tenons compte des retours d'expérience de nos clients et stagiaires notamment.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des stagiaires : Fiche individuelle de suivi précisant les résultats obtenus, les mises en situation réalisées, et comportant un avis du formateur à l'attention de l'employeur, relatif aux capacités évaluées. Fiche d'évaluation certificative de l'INRS. Certificat d'Acteur SST, en cas de réussite à l'épreuve finale.
- La présence et l'assiduité des candidats sont matérialisés par la signature des feuilles de présence.
- Attestation individuelle de fin de formation ou certificat de réalisation.



Informations sur l'admission

Tout candidat doit fournir une pièce d'identité en cours de validité lors de l'inscription ou à défaut au démarrage de la formation pour confirmer son identité.

En cas de refus ou d'absence de justificatif, PEPCI formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation.

Le délai d'accès à cette formation dépend du planning et des places disponibles.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux de PARIS (75011) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre lieu merci de vous renseigner auprès de notre équipe pédagogique.

Pour toute adaptation à une éventuelle situation de handicap, notre référent handicap pourra définir avec vous la possibilité et les conditions de votre inscription ou vous diriger vers une structure plus adaptée.

(Renseignements : handicap@pepci.fr)